



Recherche qualitative et quantitative sur l'économie canadienne

hiver 2019

Sommaire

Préparé à l'intention de Finances Canada

Nom du cabinet de recherche : Environics Research

Numéro de contrat : 60074-182050/001/CY

Valeur du contrat : 160 908,33 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 2019-01-03

Date de livraison des services : 2019-03-19

Numéro d'enregistrement ROP 099-18

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Finances Canada, à l'adresse : por-rop@fin.gc.ca

This summary is also available in English



Recherche qualitative et quantitative sur l'économie canadienne – hiver 2019 **Rapport final**

Préparé à l'intention de Finances Canada par Environics Research

Mars 2019

Permission de reproduire

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Finances Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapport, veuillez communiquer avec Finances Canada à l'adresse :

por-rop@fin.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Services publics et Approvisionnement Canada, 2019.

Cat. No. F2-272/2019F-1-PDF

ISBN 978-0-660-30351-2

This publication is also available in English under the title *Qualitative and quantitative research on Canada's economy – Winter 2019*

Résumé du rapport

Contexte et objectifs

Finances Canada a retenu les services d'Environics Research Group afin de mener, à l'hiver 2019, une recherche qualitative et quantitative sur l'opinion publique auprès des Canadiens. Le principal objectif de cette recherche était d'explorer ce que pensent actuellement les Canadiens des sujets suivants :

- L'état de l'économie canadienne et le niveau de vie des Canadiens
- Le déficit
- L'accessibilité des logements
- Les régimes d'assurance-médicaments
- La formation axée sur l'acquisition de compétences professionnelles

La recherche vise à explorer les préoccupations et perceptions globales des Canadiens en ce qui a trait à l'état actuel de l'économie au pays, aux enjeux économiques émergents et au rôle du gouvernement du Canada dans l'économie.

Méthodologie

Phase qualitative

Du 21 au 28 janvier 2019, Environics Research a tenu une série de 10 séances de discussion en groupe auprès de membres de la population générale. Deux séances ont ainsi eu lieu dans chacune des villes suivantes : Brampton, Halifax, Vancouver (banlieue), Edmonton et Trois-Rivières. Dans chacune de ces communautés, une séance a été tenue auprès de Canadiens à faible et à moyen revenus, et une autre auprès de Canadiens à revenu plus élevé. Huit de ces séances se sont déroulées en anglais et deux en français. Elles ont été réparties de la façon suivante :

Date et heure	Composition du groupe
21 janvier, 17 h 30, HNE	Faible et moyen revenus – Brampton, Ontario
21 janvier, 19 h 30, HNE	Revenus plus élevés – Brampton, Ontario
22 janvier, 17 h 30, HNA	Faibles et moyens revenus – Halifax, Nouvelle-Écosse
22 janvier, 19 h 30, HNA	Revenus plus élevés – Halifax, Nouvelle-Écosse
24 janvier, 17 h 30, HNP	Faible et moyen revenus – Vancouver (banlieue), Colombie-Britannique
24 janvier, 19 h 30, HNP	Revenus plus élevés – Vancouver (banlieue), Colombie-Britannique
26 janvier, 11 h, HNR	Faible et moyen revenus – Edmonton, Alberta
26 janvier, 13 h, HNR	Revenus plus élevés – Edmonton, Alberta
28 janvier, 17 h 30, HNE	Faible et moyen revenus – Trois-Rivières, Québec
28 janvier, 19 h 30, HNE	Revenus plus élevés – Trois-Rivières, Québec

Les discussions ont été menées auprès de Canadiens adultes (âgés de 18 ans et plus) de différents groupes d'âge, niveaux de scolarité et milieux sociodémographiques. Les séances, de 120 minutes environ, ont regroupé entre huit et dix participants (sur les dix personnes recrutées pour chacun des groupes). Les participants se sont vu offrir une somme de 100 \$ CA pour les inciter à prendre part à la discussion et les remercier de leur présence. À Vancouver, les participants ont reçu une somme de 150 \$ puisqu'ils ont tous été recrutés dans des banlieues lointaines et que leur déplacement était plus long.

Limites : L'étude qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait une étude quantitative. Les résultats d'une recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population.

Phase quantitative

Du 13 février au 1^{er} mars 2019, Environics a réalisé un sondage téléphonique à échantillon aléatoire auprès de 2 006 adultes résidant au Canada en utilisant les techniques usuelles de composition aléatoire. Un échantillon de cette taille donne des résultats présentant une marge d'erreur de 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Cette marge d'erreur s'avère plus importante en ce qui concerne les sous-groupes de la population à l'étude.

L'échantillon a été stratifié par région afin de permettre une couverture adéquate des zones moins habitées :

Région (% de la population)	Taille de l'échantillon	Marge d'erreur*
Canada atlantique (7 %)	204	+/- 6,8
Québec (23 %)	494	+/- 4,4
Ontario (38 %)	614	+/- 3,9
Prairies/T.N.-O./Nunavut (19 %)	404	+/- 4,8
C.-B./Yukon (13 %)	290	+/- 5,7
CANADA (100 %)	2 006	+/- 2,2

* En points de pourcentage, avec un coefficient de confiance de 95 %.

Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 160 908,33 \$ (TVH incluse).

Rapport

Le présent rapport présente tout d'abord un résumé des principales constatations et conclusions observées, suivi d'une analyse détaillée des résultats des séances de discussion en groupe et des données du sondage. Un document distinct renferme pour sa part un ensemble de tableaux présentant les résultats obtenus à toutes les questions, en fonction de segments de la population définis par région et caractéristique démographique. Dans l'analyse détaillée, chacun de ces tableaux est associé à une question du sondage.

Dans le présent rapport, les résultats quantitatifs sont exprimés en pourcentage, à moins d'avis contraire. Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres ou de réponses multiples. Il est également possible que les résultats nets mentionnés dans le texte ne correspondent pas exactement aux résultats individuels figurant dans les tableaux en raison de l'arrondissement.

Utilisation des constatations de la recherche. En évaluant et en analysant l'opinion des Canadiens, le gouvernement du Canada est en mesure d'avoir un meilleur aperçu de divers importants domaines politiques liés au mandat du ministère et de ses services connexes. L'information obtenue à la suite de cette recherche sur l'opinion publique sera communiquée à Finances Canada. Elle aidera le ministère dans l'établissement de priorités, le développement de politiques et la planification de programmes et de services.

Constatations principales – phase qualitative

A. Évaluation globale

Les participants étaient d'abord appelés à indiquer les bons et moins bons gestes posés par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année.

- Parmi les dossiers gérés adéquatement par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année, notons la collaboration avec le président des États-Unis et l'administration américaine, les récentes négociations de l'ALENA et l'image générale projetée par le Canada à l'international, la légalisation du cannabis, l'accueil des immigrants et des réfugiés et la tentative de régler les problèmes avec les peuples autochtones. Très peu de réponses étaient liées à l'économie dans ce contexte.
- Parmi les dossiers du gouvernement fédéral qui semblent s'être mal déroulés au cours de la dernière année, notons la mauvaise gestion de la légalisation du cannabis, les pipelines (à Edmonton et à Halifax, il s'agit du fait de ne pas en construire un, mais, à Vancouver et à Trois-Rivières, du fait d'avoir acheté un pipeline et de tenter de mener à terme son projet d'expansion) et les traversées illégales de la frontière. Outre quelques commentaires sur le déficit et les dépenses trop élevées, peu de personnes ont mentionné l'économie.

B. Accent sur l'économie canadienne

Les participants étaient généralement assez satisfaits de l'état général de l'économie. Les mots les plus souvent utilisés pour qualifier l'économie étaient « stable », « constante », « bonne » et « croissante ». Toutefois, bien que l'économie dans son ensemble se porte bien, les participants ont relevé que le coût de la vie au Canada est très élevé et que la population peine à joindre les deux bouts. Plusieurs personnes dans les groupes à plus faible revenu ont indiqué occuper plus d'un emploi. Certains ont aussi fait remarquer que le rendement de l'économie canadienne est inégal : certaines régions sont en plein essor tandis que d'autres éprouvent des difficultés.

La plupart des participants jugent que l'économie a été stable au cours de la dernière année, mais appréhendent des jours plus sombres en raison de l'instabilité causée par les changements d'opinion fréquents et imprévus du gouvernement américain ainsi que des répercussions du Brexit. Certains ont soulevé des inquiétudes à l'égard de la volatilité du marché boursier, de la hausse des taux d'intérêt et du faible prix du pétrole et ont dit craindre que la bulle immobilière n'éclate bientôt. Les participants se sont aussi montrés préoccupés par la façon dont le gouvernement américain actuel et le Brexit pourraient déstabiliser l'économie mondiale et par la possibilité que nous nous trouvions à la fin d'un cycle économique et que nous nous apprêtions à redescendre. Certains ont également exprimé leur inquiétude quant à leur perception de dépenses excessives de la part du gouvernement fédéral, dépenses qui, à leur avis, ne reposent sur aucun plan stratégique.

Lorsqu'invités à indiquer ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour améliorer l'état de l'économie, les participants ont le plus souvent mentionné l'exploitation accrue des énergies « vertes et propres », la construction ou la continuation d'un pipeline, la formation adéquate des jeunes, l'attraction des immigrants afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre, la réduction des taux d'intérêt et la promotion de la création d'emplois bien rémunérés. Quelques personnes ont aussi mentionné des baisses d'impôts ou l'élimination du test de résistance lors de l'achat d'une propriété. La plupart des gens se sont montrés très favorables à l'idée d'une hausse des investissements dans les infrastructures, surtout étant donné que dans la plupart des régions, les routes locales, le réseau de transport en commun et les ports sont perçus comme nécessitant des réparations et des améliorations.

Les participants étaient presque tous conscients que le gouvernement fédéral affiche actuellement un déficit, mais cette réalité n'était pas du tout une source de préoccupation. Plusieurs avaient l'impression que le gouvernement est toujours déficitaire et que tous les pays du monde se trouvent dans la même situation. Certains ont indiqué s'inquiéter vaguement de « l'énorme dette qui sera laissée à nos enfants » si le déficit n'est jamais réglé, mais personne n'a jugé nécessaire de fixer un objectif dans le but d'équilibrer le budget, certains indiquant d'ailleurs qu'un tel objectif n'est pas réaliste en raison des nombreuses variables en jeu.

C. Formation et perfectionnement professionnel

Tous les participants s'entendaient pour dire que les Canadiens ont aujourd'hui davantage besoin de formations liées à l'emploi en raison de l'évolution rapide des technologies. Ils étaient d'avis que les employeurs sont maintenant plus exigeants relativement aux compétences qu'ils attendent de leur personnel et que les employés doivent se perfectionner sur le plan professionnel pour conserver leur poste ou, advenant la perte de leur emploi, pour en trouver un nouveau.

Plusieurs participants exerçant une profession libérale ou travaillant pour de très gros employeurs ont dit que, pour eux, le perfectionnement professionnel est obligatoire et que, dans certains cas, les gens doivent suivre des cours pour conserver leur certification professionnelle.

Le temps et l'argent sont les principaux obstacles à la formation, bien que la plupart des participants qui suivent actuellement une formation le font par l'intermédiaire de leur employeur et n'ont donc pas à en payer les frais. Il a été relevé que le problème se pose principalement pour les gens qui sont actuellement sans emploi ou qui exercent un métier inférieur et qui tentent de suivre la formation nécessaire pour leur permettre de changer de carrière.

Idéalement, le gouvernement pourrait aider à rendre ce type de formation plus abordable et plus accessible. Il pourrait, par exemple, soutenir les employeurs qui offrent des formations à leurs employés, octroyer des subventions pour permettre aux gens de mettre leurs compétences à niveau et créer un crédit d'impôt personnel pour toutes les dépenses associées au perfectionnement professionnel (s'appliquant non seulement aux droits de scolarité, mais aussi aux frais de déplacement, aux manuels, etc.).

La plupart se sont avérés plutôt favorables au concept de programme de financement conjoint des formations professionnelles qui leur a été présenté. Certains ont décrit ce programme comme étant un « REER pour soi-même ». Le concept était assez simple à comprendre, mais plusieurs ont jugé qu'il était présomptueux de croire que les gens mettraient de l'argent de côté pour leurs projets de perfectionnement professionnel. Certains ont dit avoir l'impression qu'ils devraient choisir entre épargner pour leur retraite et épargner pour leur perfectionnement professionnel, et les participants plus âgés avaient tendance à accorder la priorité à leur retraite.

On a aussi noté qu'un programme de ce type pourrait bien être utile pour les gens qui jouissent déjà d'une certaine sécurité financière et qui ont la capacité d'épargner, mais qu'il n'aiderait en rien ceux qui vivent d'une paie à l'autre et qui n'ont pas du tout les moyens d'économiser.

D. Logement

Le fait de considérer l'accessibilité des logements comme problématique variait d'une ville à l'autre. À Vancouver et, dans une moindre mesure, à Brampton, cet enjeu constituait un problème de taille et les participants se sont emportés en discutant du prix élevé des logements, tant pour la location que pour l'achat d'une propriété. Ailleurs, le prix des logements était beaucoup moins problématique.

Dans l'ensemble, les gens se sont entendus pour dire qu'il est de plus en plus difficile d'épargner en vue d'une mise de fonds, puisque les salaires n'augmentent pas au même rythme que le coût de la vie. En outre, le nouveau « test de résistance » de la Société canadienne d'hypothèques et de logement oblige les gens à faire une mise de fonds plus importante.

Les participants avaient quelques idées de mesures que le gouvernement pourrait prendre pour aider à rendre les logements plus abordables. Parmi ces mesures, notons la baisse du seuil pour une mise de fonds de 20 % à 15 % (c'est-à-dire pour éviter de payer une assurance pour prêt hypothécaire auprès de la SCHL), l'élimination du « test de résistance » ou la réduction de ses critères, l'octroi de subventions pour appuyer les mises de fonds et la baisse des taux d'intérêt.

Presque tous les participants étaient d'avis qu'il est plus avantageux d'être propriétaire que de louer un logement. Parmi les raisons données, notons la possibilité de se constituer un capital, le fait que l'argent dépensé ne sert pas à aider quelqu'un d'autre (l'idée de « se payer soi-même plutôt qu'une autre personne ») et le sentiment de sécurité qui découle du fait de posséder son propre chez-soi.

Les gens se sont montrés favorables à l'argument selon lequel il est plus logique pour le gouvernement d'encourager la construction d'un plus grand nombre de logements abordables, puisque le fait de simplement donner de l'argent aux acheteurs potentiels ne ferait qu'entraîner une hausse des prix. Cet argument a tout particulièrement trouvé écho chez les participants des marchés où les prix de l'immobilier sont gonflés, comme Toronto et Vancouver, et même, dans une moindre mesure, à Edmonton et à Halifax.

E. Assurance-médicaments

Les participants étaient très conscients du fait que certains Canadiens ne bénéficient pas actuellement d'un régime d'assurance-médicaments et n'ont pas les moyens de payer leurs médicaments. Ce problème n'a pas été relevé de façon égale dans toutes les villes, puisque les régimes d'assurance-médicaments provinciaux varient énormément sur le plan de leur couverture. La plupart des gens voient leurs médicaments couverts dans le cadre des avantages sociaux offerts par leur employeur ou, dans le cas des personnes âgées, par divers régimes provinciaux. Plusieurs ont évoqué l'exemple de certaines personnes incapables de payer leur insuline ou leur traitement contre le cancer. Certaines provinces, comme le Québec, sont déjà dotées d'un régime quasi universel d'assurance-médicaments.

En théorie, l'idée de faire en sorte que tous les Canadiens reçoivent les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin s'est avérée très intéressante et a souvent été décrite comme s'inscrivant dans les « valeurs canadiennes ». Cet accès universel aux médicaments requis a beaucoup plu aux participants.

Au départ, les gens ont préféré l'idée d'un régime d'assurance-médicaments national fonctionnant de la même façon que le système public de santé. Toutefois, certains se sont inquiétés des coûts d'un tel régime et de la façon de coordonner tous les différents régimes provinciaux existants. Certains participants à revenu plus élevé ont dit craindre qu'un régime d'assurance-médicaments national ne procure une couverture inférieure à celle dont ils bénéficient actuellement par l'intermédiaire de leur régime d'assurance collective.

L'idée d'un régime d'assurance-médicaments plus modeste axé sur les besoins des gens qui passent actuellement entre les mailles du filet était généralement plus populaire et semblait plus réaliste. Toutefois, certains se sont inquiétés de la complexité et du caractère bureaucratique d'un tel modèle et, par conséquent, préféraient la version universelle, qui rappelle la façon dont les Canadiens accèdent actuellement à la majorité des services de santé.

Constatations principales – phase quantitative

A. Priorités du gouvernement du Canada

Dans l'ensemble, les Canadiens sont d'avis que le gouvernement fédéral doit accorder son attention en priorité à l'économie, suivie par l'environnement, les soins de santé et, enfin, l'énergie, le pétrole, le gaz naturel et les pipelines. L'importance de ce dernier enjeu a d'ailleurs augmenté depuis 2018. La disparité entre les régions est toutefois plus marquée que l'année dernière : alors que l'économie était le principal enjeu mentionné dans l'ensemble du pays en 2018, elle occupe maintenant le deuxième rang derrière l'énergie, le pétrole, le gaz naturel et les pipelines en Alberta et en Saskatchewan et derrière l'environnement au Québec, tandis qu'elle se trouve à égalité avec les soins de santé dans les provinces de l'Atlantique.

B. Évaluation de l'économie

La confiance en l'économie a quelque peu baissé depuis janvier de l'an passé. Maintenant, un peu plus de quatre personnes sur dix perçoivent d'un œil favorable l'état actuel de l'économie, ce qui marque une baisse de 5 %. Près de deux personnes sur dix jugent l'état de l'économie de façon négative, un nombre qui a augmenté depuis l'an passé. Même si les Canadiens sont toujours plus susceptibles d'affirmer que l'économie canadienne se porte bien que de dire la même chose de l'économie américaine, les différences à ce sujet se font dorénavant moins marquées.

La confiance en l'économie provinciale a aussi diminué dans la plupart des régions, à l'exception du Québec et des provinces de l'Atlantique, où cette confiance a augmenté. Les résidents de la Colombie-Britannique et du Québec demeurent les plus susceptibles d'évaluer positivement l'état de l'économie de leur province, tandis que les Albertains demeurent les plus négatifs à ce sujet. Une majorité relative de Canadiens évaluent de façon négative le prix de l'essence, mais le pourcentage de répondants l'ayant évalué de façon positive a augmenté de façon significative depuis l'an passé.

C. Situation financière personnelle

Tout comme en janvier 2018, un peu plus de la moitié des Canadiens voient d'un œil positif leur situation financière personnelle (notes de 7 à 10). La plupart des répondants se montrent neutres à ce sujet et sont peu préoccupés par une perte d'emploi prochaine dans leur ménage. Les préoccupations relatives à des pertes d'emploi potentielles demeurent stables : le quart des Canadiens se montrent préoccupés par la possibilité qu'un membre de leur ménage ou eux-mêmes se retrouvent sans emploi au cours des six prochains mois.

Plus de quatre personnes sur dix qui occupent actuellement un emploi croient qu'ils feront toujours le même travail dans dix ans, et presque tous les répondants qui travailleront encore dans dix ans sont d'avis que leur travail existera toujours à ce moment. Les rares personnes qui croient que leur travail actuel n'existera plus dans dix ans expliquent principalement leur réponse par une réorganisation de leur milieu de travail ou par les avancées technologiques.

D. Indicateurs de la santé de l'économie canadienne

Huit personnes sur dix sont d'avis que la création de nouveaux emplois est un signe que l'économie se porte bien. D'autres indicateurs méritant d'être mentionnés sont la réduction du taux de pauvreté, du taux d'endettement des ménages ou du taux de chômage. La mesure la moins efficace est le ratio dette-PIB, qui est plus difficile à comprendre et à communiquer.

E. Accessibilité des logements

La majorité des Canadiens s'entendent pour dire qu'il est très difficile pour les gens d'acheter une propriété de nos jours et que le gouvernement devrait s'attaquer au problème de logements abordable. Les trois quarts des Canadiens sont d'avis que la pénurie de logements abordables devrait être une priorité pour le gouvernement fédéral. L'accès à la propriété est très important pour les Canadiens : les trois quarts des propriétaires disent qu'il était extrêmement important pour eux d'être propriétaire plutôt que locataire, et six locataires sur dix disent qu'il est très important pour eux d'être en mesure d'être propriétaire d'une maison dans l'avenir.

F. Formation et perfectionnement professionnel

Une forte majorité de Canadiens s'entendent pour dire que les gens doivent sans cesse acquérir de nouvelles compétences afin de demeurer employables, que le gouvernement fédéral a la responsabilité de faciliter l'accès aux programmes de formation et que de nombreux Canadiens renoncent à profiter des programmes de formation professionnelle en raison du coût de ces derniers. Les opinions sont plus partagées quant à savoir si la main-d'œuvre canadienne dispose de compétences adaptées à notre économie en constante évolution.

Près de quatre personnes sur dix sont actuellement inscrites ou prévoient de s'inscrire à un programme de formation ou de perfectionnement professionnel. Les deux tiers des Canadiens sont favorables à l'idée d'un régime d'épargne pour l'éducation permanente, dans le cadre duquel le gouvernement verserait des cotisations égales aux cotisations personnelles, et près de la moitié des répondants seraient au moins quelque peu susceptibles de profiter d'un tel programme.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la politique de communication du gouvernement du Canada et dans la procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires générales et publiques
Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca
416 969-2817

Nom du fournisseur : Environics Research Group
Numéro de contrat de TPSGC : 60074-182050/001/CY
Date du contrat : 2019-01-03
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Finances Canada à l'adresse suivante : por-rop@fin.gc.ca